



Un meilleur endroit où vivre et travailler

Plan de dotation pour les soins
de longue durée de l'Ontario
(2021-2025)

Table des matières

Message du ministre	3
Sommaire décisionnel	5
Introduction	9
Contexte propice au changement	9
Un secteur de soins de longue durée axé sur les résidents	10
Un meilleur endroit où vivre et travailler : Plan de dotation pour les soins de longue durée de l'Ontario	14
1. Augmenter les niveaux de dotations	16
2. Modifier, accélérer et améliorer les cheminement en matière d'éducation et de formation	20
3. Soutenir la formation continue du personnel	25
4. Améliorer les conditions de travail	27
5. Assurer un leadership efficace et responsable	30
6. Mesurer le succès	32
Collaborer afin d'opérer un changement significatif	34
Annexe : Progrès réalisés jusqu'à maintenant	36

Message du ministre



Alors que nous lançons ce plan de dotation historique en décembre 2020, il est clair, aujourd'hui plus que jamais, que de nouvelles mesures immédiates et délibérées sont nécessaires pour améliorer le secteur des soins de longue durée de l'Ontario afin que nous puissions protéger les personnes les plus vulnérables aujourd'hui et dans l'avenir, leur fournir des soins appropriés et leur offrir de la dignité.

Nous avons vécu une période difficile, et la pandémie de COVID-19 a mis en lumière les faiblesses et les défauts au sein du système de soins de longue durée. Il s'agit là de problèmes qui se sont amplifiés tout au long de dizaines d'années de négligence et de sous-financement.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à toutes les personnes qui travaillent dans nos foyers de soins de longue durée. Vous êtes nos héros des soins de santé de première ligne qui travaillent sans relâche chaque jour pour soutenir nos proches. Notre gouvernement sait que le personnel des foyers de soins de longue durée constitue l'épine dorsale du secteur. Le personnel infirmier, les préposés aux services de soutien à la personne, le personnel paramédical et le personnel de soutien jouent tous un rôle vital dans la qualité de vie des résidents.

Depuis que notre gouvernement a créé le ministère des Soins de longue durée en 2019, nous avons travaillé avec diligence pour veiller à ce que les personnes les plus vulnérables aient accès aux soins qu'elles méritent, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin. C'est au cœur de tout ce que nous faisons.

Bien que nous ayons déjà commencé à faire de réels progrès dans la création d'un secteur des soins de longue durée du XXI^e siècle axé sur les résidents, nous savons qu'il est essentiel de relever les

défis de longue date et systémiques auxquels le secteur est confronté en matière de dotation de personnel.

Dans notre budget 2020, nous nous sommes engagés à augmenter le nombre d'heures de soins directs pour les résidents en soins de longue durée à une moyenne de quatre heures par jour, faisant de l'Ontario le leader canadien en matière de prestation de soins. Pour atteindre cette nouvelle norme fondée sur les conseils de nombreux partenaires, organismes, associations, résidents et familles, ainsi que du Groupe consultatif pour l'étude sur les effectifs des foyers de soins de longue durée et de la Commission d'enquête sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée, nous lançons *Un meilleur endroit où vivre et travailler : Plan de dotation pour les soins de longue durée de l'Ontario*

Je tiens à remercier sincèrement tous les partenaires du secteur qui ont contribué à l'élaboration de ce plan. Susciter le changement nécessitera des efforts concertés, d'importants nouveaux investissements et une collaboration soutenue.

Ayant travaillé en tant que médecin de famille pendant près de trois décennies et comme fille d'un parent dans un établissement de soins de longue durée, je suis profondément reconnaissante du travail difficile et gratifiant qu'accomplit le personnel de première ligne. Je tiens à remercier chacun d'entre vous de votre engagement à faire des soins de longue durée un endroit où nos êtres chers sont en sécurité et bien soignés. Pour ceux d'entre vous qui envisagent une carrière en soins de longue durée, bienvenue, nous avons besoin de vous, et nos personnes les plus vulnérables ont besoin de vous.

Cordialement,



Dre Merrilee Fullerton

Ministre des Soins de longue durée

Sommaire décisionnel

Dans le cadre de notre audacieux plan de modernisation, le gouvernement a pris des mesures sans précédent pour créer un secteur de soins de longue durée axé sur les résidents et offrant des soins de la plus haute qualité à nos êtres chers, au moment et à l'endroit où ils en ressentent le besoin. Cela comprend un engagement à investir 1,75 milliard de dollars pour créer 30 000 places en soins de longue durée modernes sur 10 ans.

Alors que le gouvernement procède à l'agrandissement de ses capacités, il est essentiel de relever les défis en matière de dotation de personnel dans le secteur des soins de longue durée de l'Ontario. Les recommandations de l'étude sur les effectifs des foyers de soins de longue durée publiée en juillet 2020, qui ont été confirmées par les recommandations provisoires de la Commission d'enquête sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée de l'Ontario, suggèrent fortement que les *conditions de travail* du personnel sont étroitement liées aux *conditions de soins* des résidents.

Les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des soins de longue durée ont fait ressortir la complexité des défis en matière de dotation dans le secteur. Le gouvernement a investi plus d'un demi-milliard de dollars pour empêcher et freiner la propagation du virus durant la deuxième vague, y compris dans la formation, le recrutement et le maintien en poste de plus de 3 700 travailleurs des soins de santé.

Bien que ces mesures soient essentielles pour remédier aux pénuries urgentes de personnel et soutenir les foyers de soins de longue durée pendant la pandémie de COVID-19, la résolution des problèmes de personnel de longue date et systémiques nécessitera un effort concerté, d'importants nouveaux investissements et une collaboration soutenue avec tous les partenaires du secteur pour contribuer au changement. C'est pourquoi la province lance *Un meilleur endroit où vivre et travailler : Le Plan de dotation en personnel des soins de longue durée de l'Ontario*, fondé sur les conseils de plusieurs partenaires, organismes, associations, résidents et familles, le Groupe

consultatif sur l'étude de la dotation et les recommandations provisoires de la Commission COVID-19 de l'Ontario.

Au centre de ce plan se trouve l'engagement du gouvernement à augmenter le nombre d'heures de soins directs pour les résidents à une moyenne de quatre heures par jour sur quatre ans. Pour ce faire, les nouveaux professionnels devront acquérir une formation pour occuper les quelque 27 000 emplois équivalents temps plein qui seront nécessaires pour satisfaire à cette norme. Pour mettre en place ce plan, le gouvernement investira jusqu'à *1,9 milliard de dollars annuellement d'ici 2024-2025.*

Vision

Établir un plan pour habiliter une main-d'œuvre qualifiée et engagée, travaillant avec un leadership efficace et responsable, afin de fournir un environnement protecteur et favorable aux résidents.

Six domaines d'action clés :

1

Augmenter les niveaux de dotation

- Faire passer la quantité moyenne de soins pratiques directs fournis par le personnel infirmier autorisé, par le personnel infirmier auxiliaire autorisé et par les préposés aux services de soutien à la personne à quatre heures par jour par résident, tout en mettant davantage l'accent sur les soins infirmiers.
- Une augmentation supplémentaire, par résident, du montant du soutien paramédical offert par d'autres soignants, comme des physiothérapeutes, des ergothérapeutes et des travailleurs sociaux.
- Émettre des lignes directrices en matière de modèles de dotation en personnel à l'intention des foyers de soins de longue durée.

2

Modifier, accélérer et améliorer les cheminements d'éducation et de formation

- Stabiliser la dotation au moyen d'initiatives visant à recruter, à maintenir en poste, à former et à soutenir davantage de personnel, comme le Portail de jumelage de l'Ontario, augmenter la dotation en personnel responsable de la prévention et du contrôle des infections, mettre en œuvre un programme d'obligation de service pour les préposés aux services de soutien à la personne, accélérer la formation des préposés aux services de soutien à la personne, apporter du soutien aux nouveaux diplômés en soins infirmiers et mettre sur pied un programme Réserve ontarienne de ressources humaines pour le soutien aux aînés de l'Ontario.
- Accélérer les cheminements existants en matière d'éducation et de formation et en créer de nouveaux afin d'accroître l'offre de travailleurs. Dans l'immédiat, l'accent sera mis sur l'élimination des obstacles à l'emploi pour les professionnels formés à l'étranger, sur la formation en cours d'emploi des préposés aux services de soutien à la personne et sur le soutien à la mobilité verticale entre les carrières, notamment pour les préposés aux services de soutien à la personne qui veulent se joindre au personnel infirmier auxiliaire autorisé, et le personnel infirmier auxiliaire autorisé qui veut joindre le personnel infirmier autorisé.
- Élargir les filières d'éducation et de formation traditionnelles afin de créer une nouvelle offre de main-d'œuvre en partenariat avec les établissements d'enseignement.
- Lancer des campagnes ciblées de sensibilisation et de recrutement afin de stimuler l'inscription et l'emploi.

3

Soutenir la formation continue du personnel

- Améliorer l'éducation et la formation à la prévention et au contrôle des infections pour le personnel existant et les nouveaux employés.
- Investir 10 millions de dollars dans un fonds de formation annuel visant à soutenir la formation du personnel.
- Collaborer avec le secteur pour l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives qui appuient la croissance et la satisfaction professionnelle, comme du mentorat, des préceptorats et des communautés de pratique.

4

Améliorer les conditions de travail

- Établir des partenariats avec les leaders du secteur afin d'améliorer les conditions de travail, notamment en augmentant le nombre d'emplois à temps plein.
- Réduire le fardeau administratif en réévaluant les composantes de la formule de financement de la province pour les soins de longue durée, y compris les exigences en matière de documentation et de production de rapports lorsqu'elles ne contribuent pas aux soins des résidents et à leur état de santé.
- Faire la promotion d'approches novatrices en matière de travail et de technologie.

5

Assurer un leadership efficace et responsable

- Augmenter le nombre de praticiens dans les établissements de soins de longue durée et effectuer une évaluation des besoins supplémentaires.
- Aider les directeurs médicaux dans leur travail et clarifier les attentes, les responsabilités et les exigences associées au rôle.
- Promouvoir l'intégration et la formation en leadership.
- Soutenir le développement et la formation des administrateurs des établissements.

6

Mesurer le succès

- Améliorer la collecte de données afin de recueillir les renseignements nécessaires à la mesure précise du succès du plan.
- Mesurer le succès du plan à l'aide de cibles à atteindre et d'indicateurs.
- Évaluer le succès du plan et en rendre compte publiquement.

Pour surmonter les défis actuels et de longue date dans le domaine des soins de longue durée, il faudra un effort soutenu au cours des années à venir et une étroite collaboration entre tous les partenaires. En travaillant ensemble, la vision pour les résidents en soins de longue durée pourra être concrétisée, pour faire en sorte que les foyers de soins de longue durée deviennent un meilleur endroit où vivre et travailler.

Introduction

Contexte propice au changement

Le système des soins de longue durée existe pour soutenir la population ontarienne qui a besoin d'une aide fréquente pour les activités de la vie quotidienne, ainsi que des soins sur place et en matière de supervision médicale qui ne peuvent plus être fournis à leur domicile.

Diversité dans les foyers de soins de longue durée de l'Ontario

À l'heure actuelle, 626 foyers de soins de longue durée offrent des soins à environ 100 000 Ontariennes et Ontariens chaque année, soutenus par plus de 100 000 travailleurs des foyers de soins de longue durée. Chaque foyer est composé d'une population résidente unique, avec une diversité de langues, de cultures, d'aspirations et d'intérêts. Les foyers établissent chaque année des plans de dotation en personnel qui reflètent les besoins de leurs résidents. Ces plans tiennent également compte des circonstances particulières d'un foyer, comme sa taille, les conditions de travail régionales et la communauté urbaine ou rurale dans laquelle il est situé. Pour que notre secteur des soins de longue durée soit vraiment axé sur les résidents, il est essentiel de faire preuve d'une certaine souplesse dans l'approche de la dotation en personnel.

Les défis en matière de dotation auxquels est confronté le secteur des soins de longue durée de l'Ontario sont bien documentés. La population de l'Ontario vieillit, et il y a une augmentation de la demande de lits de soins de longue durée. En outre, la complexité médicale que présentent les résidents a augmenté de plus de 15 % au cours des 15 dernières années, nécessitant du personnel de plus en plus qualifié pour fournir les soins appropriés.

Au vu des nombreux rapports, soumissions et recommandations que le gouvernement a reçus, le message est toujours le même : il est essentiel de disposer de plus de travailleurs et de meilleures conditions de travail pour veiller à ce que les résidents reçoivent des soins de qualité.

Le Groupe consultatif pour l'étude sur les effectifs des foyers de soins de longue durée a collaboré avec plus de 25 organisations

représentant les fournisseurs de soins, les résidents et les familles, les exploitants, les organisations infirmières, les syndicats et la formation et la recherche.

Le Plan de dotation dans le secteur des soins de longue durée s'appuie sur les rapports et les présentations de ces organisations et de partenaires additionnels des soins de longue durée et sur les recommandations officielles présentées dans les rapports suivants :

- [Enquête publique sur les foyers de soins de longue durée](#)
- [Étude sur les effectifs des foyers de soins de longue durée](#)
- [Recommandations intérimaires de la Commission d'enquête sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée](#)

Les pages qui suivent décrivent en détail comment le plan de dotation répond à des recommandations précises.

Des efforts considérables de recrutement personnel et de maintien en poste seront nécessaires pour atteindre les objectifs du plan. De plus, le gouvernement s'est engagé à accroître la capacité en soins de longue durée en créant 30 000 places dans le secteur des soins de longue durée afin de s'attaquer au temps d'attente et de se préparer à répondre à la demande future. Des milliers de nouveaux employés qualifiés sont nécessaires pour soutenir cette capacité accrue.

Un secteur de soins de longue durée axé sur les résidents

Les soins de longue durée offrent un foyer à certains des résidents les plus vulnérables de notre province. La province a pris des mesures pour créer un secteur modernisé où les besoins en matière de soins sont toujours satisfaits, où les résidents jouissent d'une bonne qualité de vie et où le public a confiance, sachant que leurs proches auront un chez-soi sûr. Le gouvernement prend des mesures fondées sur quatre piliers pour atteindre ces résultats :

- intégration des soins de longue durée dans le continuum général de soins;
- amélioration de la qualité des soins;
- réponse aux préoccupations relatives au rendement, à la surveillance et à la responsabilisation;

- mise en place de nouvelles infrastructures physiques.

Le gouvernement investit 1,75 milliard de dollars aux fins de la création de 30 000 places modernes en soins de longue durée sur 10 ans. Des progrès ont déjà été réalisés pour moderniser l'infrastructure physique vieillissante en repensant le modèle de financement qui appuie la création de nouvelles places pour les résidents. Le modèle modernisé fournit des incitatifs adaptés pour stimuler la construction dans différents marchés et prévoit également l'octroi d'une subvention d'aménagement initiale pour éliminer les obstacles liés aux coûts élevés de construction. Cela permettra au gouvernement de créer près de 11 000 espaces modernes et sécuritaires au cours des quatre prochaines années pour que les résidents puissent se sentir chez eux. Les nouvelles places profiteront d'un meilleur contrôle de la température et ne compteront pas plus de deux résidents par chambre, permettant de supprimer progressivement les chambres à trois ou quatre résidents qui ont tant nui à la lutte contre les éclosions de COVID-19.

Dans le cadre d'un autre pilier de ce plan de modernisation dynamique, le gouvernement a lancé le programme de soins paramédicaux communautaires pour les soins de longue durée comme moyen novateur d'intégrer les services de soins de longue durée dans le continuum général de soins. Ce programme offrira des services de soutien à domicile améliorés aux Ontariennes et Ontariens qui attendent d'être placés dans un foyer de soins de longue durée. Il contribuera à la sécurité d'un plus grand nombre de personnes âgées, tout en leur permettant de vivre plus longtemps dans le confort de leur propre maison.

Des travaux sont également en cours dans le but d'aborder le pilier relatif au rendement, à la surveillance et à la responsabilisation grâce à l'élaboration d'un nouveau cadre de qualité. Ce cadre appuiera l'assurance de la qualité, l'amélioration continue de la qualité et l'accroissement de la transparence publique, et il contribuera à l'amélioration de la culture des soins de longue durée.

Grâce au plan de dotation du système de soins de longue durée de l'Ontario, le gouvernement poursuit le travail essentiel de modernisation visant à assurer aux résidents la meilleure qualité

de soins possible. Ce plan prévoit des mesures et des interventions destinées à améliorer la qualité des soins et la qualité de vie des résidents en soins de longue durée, tout en faisant du secteur une destination professionnelle plus attrayante.

Un secteur de soins de longue durée axé sur les résidents

Objectif

Un secteur de soins de longue durée moderne axé sur les besoins des résidents et offrant un accès à des soins de la plus haute qualité aux personnes les plus vulnérables, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin.

Piliers

Intégration des SLD dans le continuum général de soins

Définir le rôle des soins de longue durée dans un nouveau système de soins de santé transformé et dans le continuum de soins plus général en mettant l'accent sur les personnes les plus vulnérables de l'Ontario et en veillant à ce que celles-ci reçoivent un soutien approprié.

Qualité des soins

Mettre en œuvre, évaluer et améliorer continuellement des modèles de dotation et de services novateurs qui répondent aux besoins complexes et diversifiés des résidents en soins de longue durée, y compris les résidents francophones et autochtones.

Rendement, surveillance et responsabilisation

Améliorer l'assurance de la qualité et favoriser l'amélioration de la qualité grâce à une gamme de mesures de surveillance, de responsabilisation et de rendement qui encouragent l'amélioration continue pour les résidents et assurent la transparence publique.

Infrastructure physique

Moderniser, accélérer et améliorer le processus de mise en place de nouveaux lits de soins de longue durée et adapter les lits existants plus anciens selon les normes de conception modernes.

Résultats

- Les besoins en matière de soins sont satisfaits
- Les résidents ont une qualité de vie élevée
- Le public fait confiance aux soins de longue durée

Facilitateurs

- Évoluer vers une culture de communication efficace et d'amélioration continue de la qualité, appuyée par une stratégie globale en matière de données

Un meilleur endroit où vivre et travailler :

Plan de dotation pour les soins de longue durée de l'Ontario

La vision de ce plan de dotation en personnel de soins de longue durée est de soutenir un effectif de soins de longue durée qualifié et engagé, doté d'un leadership efficace et responsable, afin d'offrir aux résidents un milieu de vie sécuritaire et favorable. Au centre de ce plan se trouve l'engagement du gouvernement à augmenter le nombre d'heures de soins directs pour les résidents à une moyenne de quatre heures par jour sur quatre ans. Pour ce faire, les nouveaux professionnels devront acquérir une formation pour occuper les quelque 27 000 emplois équivalents temps plein qui seront nécessaires pour satisfaire à cette norme.

*Au cours des quatre prochaines années, ce gouvernement augmentera les investissements dans la dotation en personnel de soins de longue durée chaque année, en consacrant jusqu'à **1,9 milliard de dollars** en 2024-2025 à l'appui de l'augmentation des niveaux de dotation. Des investissements supplémentaires seront nécessaires pour former d'autres personnes qualifiées afin de pourvoir ces nouveaux postes.*

Le plan de dotation met l'accent sur six domaines d'action :

- augmenter le nombre d'heures de soins pratiques directs fournis par le personnel infirmier et les préposés aux services de soutien à la personne à une moyenne de quatre heures par jour par résident, en prévoyant une augmentation importante des soins infirmiers pour correspondre à la gravité de l'état des résidents en soins de longue durée; et étendre l'accès des résidents au personnel paramédical comme les physiothérapeutes, les ergothérapeutes et les travailleurs sociaux;
- accélérer et étoffer les cheminements scolaires pour aider à recruter les dizaines de milliers de nouveaux employés qui seront nécessaires;
- soutenir la formation continue du personnel et l'avancement

professionnel des soins de longue durée pour le personnel des soins de longue durée, ce qui contribuera également au maintien en poste;

- améliorer les conditions de travail du personnel;
- mettre en place un leadership efficace et responsable dans les foyers de la province afin d'améliorer la surveillance, l'orientation et les résultats médicaux dans les foyers de soins de longue durée;
- mesurer les progrès par rapport aux indicateurs de rendement clés.

Principes directeurs

- Mettre l'accent sur les résidents et améliorer les résultats pour les résidents
- Encourager et soutenir l'amélioration continue de la qualité et l'innovation pour stimuler le progrès
- Contribuer au changement systématisé et à long terme dans l'ensemble du secteur
- Tenir compte de l'incidence sur l'ensemble du système de santé pour éviter les conséquences inattendues
- Faire preuve de souplesse pour répondre aux divers besoins des résidents, y compris les résidents autochtones et francophones
- Partager la responsabilité de la résolution des défis de longue date avec les dirigeants du secteur

En réglant ces défis liés à la dotation, le gouvernement améliorera la qualité des soins offerts aux résidents, accroîtra les capacités de recrutement et de maintien en poste des candidats de haut calibre des foyers afin d'éliminer les pénuries et offrira une expérience de travail améliorée.

Toutefois, le gouvernement ne peut pas y parvenir seul. La province reconnaît que de nombreux foyers de soins de longue durée sont déjà des chefs de file grâce à l'innovation et à des pratiques exemplaires, et elle demande aux partenaires du secteur de travailler ensemble pour apporter les changements cruciaux qui ne peuvent se produire que sur le terrain. Les efforts de tous les partenaires, que ce soit les foyers de soins de longue durée, les associations professionnelles, les syndicats, les organismes de réglementation ou les partenaires en matière d'éducation et

de formation, seront nécessaires pour tirer parti des investissements et des initiatives du plan de dotation. En travaillant ensemble, la vision d'un secteur des soins de longue durée moderne et sécuritaire pourra être concrétisée.

1. Augmenter les niveaux de dotations

Afin de répondre aux besoins des résidents, il faut du personnel supplémentaire dans les foyers pour fournir plus de soins pratiques. Dans le budget 2020, *le Plan d'action de l'Ontario : pour la protection, le soutien et la relance*, le gouvernement s'est engagé à porter les soins directs à une moyenne de quatre heures par résident par jour, ce qui fait de l'Ontario un chef de file au Canada en s'engageant à offrir ce niveau de soins. Il s'agit d'une augmentation de plus de 45 % par rapport à l'estimation la plus récente des heures travaillées par jour, soit une moyenne de 2 heures et 45 minutes pour chaque préposé aux services de soutien à la personne, pour chaque membre du personnel infirmier autorisé et pour chaque membre du personnel infirmier auxiliaire autorisé.

Cet engagement à l'égard d'une moyenne quotidienne de quatre heures de soins par résident comprendra une augmentation substantielle du temps dont disposent le personnel infirmier autorisé, le personnel infirmier auxiliaire autorisé et les préposés aux services de soutien à la personne pour prodiguer des soins aux résidents. Plus particulièrement, il faut augmenter le nombre d'heures de soins infirmiers en raison de la gravité croissante de l'état des résidents, et cela aidera à limiter les transferts d'hôpitaux inutiles et potentiellement dangereux.

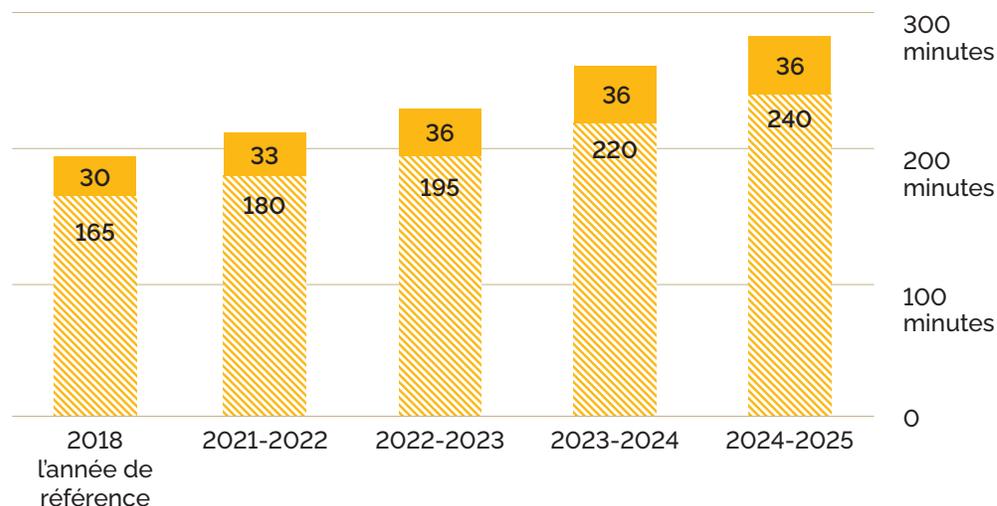
Le gouvernement prévoit également d'augmenter les heures de soins dispensés par un plus grand nombre d'employés qui jouent un rôle clé dans l'atteinte d'une meilleure qualité de vie et dans la promotion d'une bonne santé mentale pour les résidents. Cela comprend le soutien fourni par les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les ludothérapeutes, les travailleurs sociaux et les autres professionnels qui peuvent répondre aux besoins physiques, émotionnels, sociaux et spirituels des résidents.

Pour atteindre ce niveau de soins, des dizaines de milliers de nouveaux employés devront être éduqués, formés et embauchés.

Comme promis, le gouvernement a établi des objectifs clairs dans ce plan de dotation. Les progrès réalisés seront mesurés par rapport à ces cibles et aux autres facteurs énumérés ci-dessous afin d'atteindre ce résultat d'ici 2024-2025.

Augmentation de la moyenne de soins directs fournis aux résidents par jour :
Cibles de mise en œuvre

- Personnel paramédical
- Personnel infirmier autorisé, personnel infirmier auxiliaire autorisé, préposés aux services de soutien à la personne



L'augmentation des heures de soins directs dispensés aux résidents améliorera à la fois la santé des résidents et les conditions de travail des employés, ce qui réduira le stress et l'anxiété du personnel et des familles. De plus, l'élargissement du soutien contribuera à améliorer la santé mentale et la qualité de vie des résidents.

De plus amples détails sont fournis ci-dessous.



Mesure immédiate :

Favoriser l'atteinte de l'objectif d'une moyenne de quatre heures de soins directs d'ici quatre ans*

Investissements dans les soins infirmiers et le soutien du personnel afin de favoriser une augmentation des heures combinées de soins directs fournis par le personnel infirmier autorisé, le personnel infirmier auxiliaire autorisé et les préposés aux services de soutien à la personne, en les faisant passer d'une moyenne quotidienne de 2 heures et 45 minutes travaillées par résident (2018) à une moyenne quotidienne de 4 heures. Pour atteindre cet objectif, il faudra embaucher plus de 27 000 travailleurs, comme du personnel infirmier autorisé, du personnel infirmier auxiliaire autorisé et des préposés aux services de soutien à la personne.

Cet investissement permettra aux foyers d'augmenter leurs heures de soins directs et d'accroître la proportion de professionnels en soins infirmiers dans leur effectif afin de refléter la gravité croissante de l'état des résidents.

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*

Cibles de mise en œuvre pour les heures de soins directs

- À la fin de la première année : 3 heures
- À la fin de la deuxième année : 3 heures et 15 minutes
- À la fin de la troisième année : 3 heures et 42 minutes
- À la fin de la quatrième année : 4 heures



Mesure immédiate :

Augmentation des thérapies, des soins sociaux et des autres services de soutien pour les résidents*

Investissement dans les travailleurs paramédicaux comme les physiothérapeutes et les travailleurs sociaux dans le but de faire augmenter de 20 % le nombre moyen d'heures travaillées par jour. Cela accroîtra la capacité des foyers d'adapter leurs plans de soins aux besoins des résidents individuels et permettra d'avoir une population de résidents plus mobile et plus satisfaite. Ce temps additionnel de soins correspond à 2 000 nouveaux postes à temps plein, qui seront occupés par divers travailleurs de la santé partout dans la province.



Mesures à prendre :

Directives en matière de modèles de dotation en personnel à l'intention des foyers de soins de longue durée^{*,}**

Chaque foyer a besoin d'une certaine souplesse pour recruter du personnel qui répond aux besoins particuliers de chaque résident, lesquels sont diversifiés et propres à chacun.

Ces directives pourraient comprendre :

- des ratios personnel-résidents ;
- établir un lien entre l'exigence de surveillance en tout temps, par du personnel infirmier autorisé et la taille du foyer.

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*

** *Recommandation de l'enquête Gillese*

Partenaires en matière de soins

Les résidents en soins de longue durée ne sont pas seulement pris en charge par le personnel. Les familles, les amis et les proches des résidents sont des partenaires importants dans l'administration des soins et dans le soutien à la qualité de vie des résidents. En 2018, 4,6 millions de Canadiens ont déclaré prodiguer des soins à un membre de leur famille, et 13 % d'entre eux l'ont fait dans un établissement de soins. Ce sont 20 % des aidants qui épaulent une personne dans un établissement de soins qui ont déclaré prodiguer plus de 10 heures de soins par semaine, et davantage si la personne était âgée ou était atteinte de graves problèmes de santé, comme la démence. En travaillant ensemble, le personnel des foyers de soins de longue durée et les autres partenaires en matière de soins peuvent contribuer à répondre aux besoins et aux aspirations des résidents et leur permettre de jouir d'une meilleure qualité de vie.

2. Modifier, accélérer et améliorer les cheminements en matière d'éducation et de formation

Les investissements gouvernementaux prévus visant à augmenter les niveaux de dotation créeront une demande pour des dizaines de milliers de nouveaux emplois. Le gouvernement sait que certains foyers de soins de longue durée ont actuellement de la difficulté à pourvoir tous leurs postes vacants de personnel infirmier et de préposés aux services de soutien à la personne. Bien que l'amélioration des conditions de travail aidera à améliorer le maintien en poste, les cheminements scolaires traditionnels aux taux d'inscription actuels ne suffiront pas à créer l'offre de professionnels de la santé qualifiés dont les établissements de soins de longue durée ont besoin.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement travaillera avec des partenaires afin d'élargir considérablement les filières traditionnelles tout en mettant en œuvre des approches nouvelles et innovantes, comme des modèles de formation en milieu de travail, et cela dans le but de développer le personnel qualifié nécessaire.

Les initiatives décrites ci-dessous s'appuient sur les programmes actuels dont l'objectif est de répondre aux besoins immédiats en personnel de première ligne et qui sont soutenus par la stratégie élargie des ressources humaines dans le domaine de la santé. Chaque initiative aidera à répondre à l'importante demande supplémentaire créée par l'engagement du gouvernement à augmenter les heures de soins.

Le gouvernement travaillera avec ses partenaires au début de 2021 pour planifier les approches en matière d'éducation et de formation nécessaires à la mise en œuvre du plan, et ce, à compter de l'année budgétaire 2021-2022.

Modèle de résidence à l'intention des préposés aux services de soutien à la personne

En réponse au besoin urgent en offre de nouveaux professionnels, le Collège George Brown et le Reikai Centre se sont associés pour offrir un nouveau modèle de formation pour les préposés aux services de soutien à la personne. Première en son genre, cette approche propose une formation clinique intense et immersive au Reikai Centre, à raison de quatre jours par semaine et huit heures par jour, donnée par des instructeurs cliniques hautement spécialisés. Une première cohorte de 46 préposés aux services de soutien à la personne terminera la formation en décembre 2020.



Mesure prise :

Stabilisation des foyers de soins de longue durée

Afin de répondre de toute urgence aux besoins en personnel supplémentaire, les programmes suivants ont été élaborés ou mis en œuvre pour former, recruter et maintenir en poste immédiatement du personnel de première ligne dans les foyers de soins de longue durée :

- Investissement de 52,5 millions de dollars pour le recrutement, le maintien en poste et le soutien de 3 700 travailleurs de la santé de première ligne supplémentaires, notamment dans le secteur des soins de longue durée, afin de répondre à la demande croissante. Cet investissement comprend les initiatives suivantes :
 - » un programme d'obligation de service pour les préposés aux services de soutien à la personne dont l'objectif est d'attirer des préposés aux services de soutien à la personne qualifiés dans les établissements de soins de longue durée;
 - » un programme de travailleurs en soins de soutien, qui permet de former les travailleurs à fournir des services de soutien à domicile de base;
 - » un programme de formation accélérée des préposés aux services de soutien à la personne, qui permettra de former rapidement des étudiants ayant déjà de

l'expérience en soins de santé dans le cadre d'un programme de cheminement condensé;

- » un programme Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers qui permet d'offrir des postes à temps plein avec avantages sociaux, tout en mettant l'accent sur le recrutement dans les secteurs où les besoins sont grandissants, comme les foyers de soins de longue durée.
 - » Le Portail ontarien de jumelage, lancé en avril 2020, a permis de jumeler jusqu'à ce jour plus de 660 postes en soins de longue durée.
- Le programme récemment annoncé de la Réserve ontarienne de ressources humaines pour le soutien aux aînés de l'Ontario aidera à recruter, à former et à déployer des personnes à la recherche de nouvelles possibilités d'emploi dans les foyers de soins de longue durée à titre d'aides de soutien aux résidents pendant la pandémie. Ces aides aideront les résidents dans diverses activités, comme le soutien à la technologie et aux loisirs.
 - Un investissement de 20 millions de dollars pour la formation de personnel supplémentaire responsable de la prévention et du contrôle des infections.
 - D'autres initiatives de « mise à l'échelle » sont prévues et en cours d'élaboration afin d'être mises en œuvre. Ensemble, ces initiatives visent à attirer des milliers de travailleurs de la santé dans le secteur des soins de longue durée au cours des quelques prochains mois.



Mesure immédiate :

Accélérer et modifier les cheminements en matière d'éducation et de formation*

En s'appuyant sur les mesures de stabilisation actuelles et d'autres innovations sur le terrain, créer immédiatement de nouveaux cheminements accélérés en matière d'éducation. Le Ministère réunira des partenaires du gouvernement et du secteur de l'éducation, de la formation et des soins de longue durée afin qu'ils participent à ce changement, notamment au moyen des mesures suivantes :

- L'embauche de professionnels formés à l'étranger : créer des cheminements novateurs et éliminer les obstacles existants afin de faciliter le placement des travailleurs de la santé et des étudiants formés à l'étranger.
- Un cheminement « apprentissage rémunéré » pour les préposés aux services de soutien à la personne : notamment à l'aide d'une éducation en milieu de travail, d'une formation sur place et d'une stratégie de microcertification, avec possibilité d'inclure les maisons de retraite.
- Un programme de transition du personnel infirmier auxiliaire autorisé au personnel infirmier autorisé : accélérer le nombre de membres du personnel infirmier autorisé en appuyant le personnel infirmier auxiliaire autorisé qui souhaite passer à un rôle de membre du personnel infirmier autorisé.



Mesure immédiate :

Élargir les cheminements d'éducation traditionnels*

En plus des cheminements novateurs et accélérés, des investissements importants dans les volets d'éducation et de formation traditionnels seront mis en place en partenariat avec les établissements d'enseignement afin de maximiser l'offre potentielle de soins de longue durée (p. ex., augmentation considérable de la capacité d'admission des programmes dans les collèges et les universités). Cela aidera également à atténuer les répercussions sur d'autres secteurs, qui continuent d'avoir une forte demande pour le même personnel qualifié.

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*



Mesure à prendre :

Campagne de sensibilisation*

À mesure que de nouveaux cheminements et de nouvelles possibilités d'éducation sont créés et que les conditions de travail dans les soins de longue durée s'améliorent.

Des campagnes ciblées de sensibilisation et de recrutement seront créées et viseront directement les étudiants du secondaire, des collèges et des universités, les centres d'emploi, les nouveaux arrivants et les travailleurs en réorientation de carrière.

Stratégie de microcertification

La microcertification permet aux apprenants d'acquérir rapidement les compétences demandées. Comme il a été annoncé dans le budget 2020, la province investit 59,5 millions de dollars sur trois ans afin d'appuyer la première stratégie de microcertification de l'Ontario. Dans le cadre de cette stratégie, un fonds sera créé afin d'encourager la création de nouvelles microcertifications qui répondent aux besoins du marché du travail régional et de renforcer les partenariats entre les établissements d'enseignement postsecondaire, les prestataires de formation et les employeurs.

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*

3. Soutenir la formation continue du personnel

Le gouvernement s'est engagé à soutenir la formation continue du personnel et la croissance professionnelle afin d'aider les travailleurs actuels des soins de longue durée à acquérir de nouvelles compétences et une expertise au cours de leur carrière. Cette initiative aidera à augmenter l'attrait des carrières en soins de longue durée et contribuera à accroître le maintien en poste du personnel.

Le gouvernement a récemment versé 10 millions de dollars pour la formation sur la prévention et le contrôle des infections destinée au personnel et a établi un fonds de formation qui débutera en 2021-2022 afin d'aider les foyers à pourvoir les postes vacants pendant que le personnel suit une formation professionnelle. La préparation et le perfectionnement du personnel contribueront au maintien en poste des employés, car cela fera des soins de longue durée un choix de carrière, et non un emploi ponctuel.



Mesure prise :

Offrir de l'éducation et de la formation en prévention et contrôle des infections (PCI)*

Le gouvernement a investi 10 millions de dollars dans la mise en œuvre de la formation PCI pour tous les nouveaux employés et le personnel actuel.



Mesure immédiate :

Soutenir l'éducation et la formation du personnel**

À compter de 2021-2022, le gouvernement mettra à la disposition des foyers de soins de longue durée un fonds de formation de 10 millions de dollars pour les aider à combler les postes des membres du personnel qui participent à des séances de formation en personne.

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*

** *Recommandation de l'enquête Gillese*



Mesure à prendre :

Tout en travaillant avec les dirigeants du secteur pour tirer parti des innovations existantes, le gouvernement élaborera et mettra en œuvre des initiatives qui aideront les nouveaux travailleurs à réussir leur transition vers l'emploi, et qui contribueront à la satisfaction et à l'avancement professionnel du personnel. Ces initiatives pourraient comprendre du mentorat, des préceptorats et l'accès à des communautés de pratique.

Excellence des soins axés sur les résidents

Le Schlegel-University of Waterloo Research Institute for Aging et le Conestoga College se sont réunis pour offrir de la formation aux professionnels des soins de longue durée sur des sujets comme les soins axés sur la personne, le contrôle des infections et la santé mentale. À l'aide d'un modèle de formation des formateurs, les participants peuvent mettre à contribution les connaissances acquises dans le cadre du programme afin de faire progresser et d'améliorer les connaissances et les compétences dans les foyers de la province.

4. Améliorer les conditions de travail

L'amélioration des conditions de travail est essentielle pour régler les enjeux liés au maintien en poste du personnel et améliorer les conditions de soins pour les résidents.

Le gouvernement s'est engagé à augmenter considérablement le niveau des soins directs prodigués aux résidents grâce à l'augmentation du nombre d'employés. Cette mesure contribuera à régler les problèmes de charge de travail et d'épuisement professionnel du personnel des soins de longue durée. Les foyers seront dotés de ressources plus nombreuses qui pourront se répartir les tâches à accomplir, ce qui permettra de prodiguer des soins en temps opportun et de manière moins précipitée.

Alors que le gouvernement effectue des investissements importants pour augmenter les niveaux de dotation, les partenaires du secteur doivent contribuer à gérer le changement dans les secteurs critiques. Bien que la province reconnaisse les défis liés aux horaires dans un environnement ouvert en tout temps, ce changement doit comprendre la recherche et le partage de pratiques exemplaires visant à augmenter le nombre de postes à temps plein et le maintien en poste des employés.



Mesure immédiate :

Soutenir l'éducation et la formation du personnel*

Dans un premier temps, l'Ontario Long Term Care Association et AdvantAge Ontario dirigeront un groupe de travail responsable de cerner des possibilités, des pratiques exemplaires et les obstacles possibles en matière d'amélioration des méthodes d'établissement des horaires et d'augmentation du nombre de postes à temps plein.

Le gouvernement travaillera également avec ses partenaires du secteur, y compris les employeurs, les associations et les syndicats, pour traiter davantage des problèmes liés aux conditions de travail.

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*



Mesure immédiate :
Réduction du fardeau administratif*

Le gouvernement mettra sur pied un groupe de travail technique avec des partenaires du secteur pour examiner les composantes du modèle de financement des soins de longue durée, en mettant l'accent sur deux aspects de la formule de financement :

- l'Indice de gestion des cas (IGC) ;
- le Fonds d'aide à la prestation de soins spéciaux (FAPSS).

L'examen du modèle de financement comprendrait une analyse de l'incidence de la formule de financement – et des exigences en matière de documentation qui en découlent – sur le personnel au quotidien dans le but de concentrer le plus de temps possible sur la prestation de soins directs.

L'objectif à court terme sera de trouver des améliorations concrètes qui moderniseront la formule de financement des soins de longue durée et allégeront le fardeau administratif, sans réduire la tenue des dossiers nécessaire à la prestation de soins appropriés pour les résidents. L'examen permettra également de cerner d'autres approches et stratégies à long terme qui pourraient être appropriées des points de vue clinique, du financement et de la mesure du rendement, et sur le plan des répercussions financières pour la province.

Les résultats de cet examen devraient être accessibles d'ici la fin du mois d'août 2021.



Mesure à prendre :
Travailler intelligemment*

Le ministère des Soins de longue durée travaillera avec le secteur afin de permettre au personnel de consacrer plus de temps aux soins directs aux résidents, notamment au moyen d'outils de santé numériques et d'autres possibilités de modernisation du milieu de travail.

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*

Perspective du secteur

« L'épine dorsale de notre système de soins de longue durée, ce sont les milliers d'employés dévoués qui se consacrent aux soins des résidents qui vivent dans ces foyers. Nous pouvons – et nous devons – leur donner le soutien et le temps nécessaires pour des soins plus personnalisés et un engagement significatif auprès des résidents. Les charges de travail énormes et les besoins en soins de plus en plus complexes imposent un énorme fardeau mental, émotionnel et physique aux travailleurs de première ligne et font qu'il est très difficile d'attirer et de maintenir en poste la bonne combinaison de personnes qualifiées. Cet engagement à atteindre une moyenne de quatre heures de soins signifie qu'un plus grand nombre de membres du personnel prodiguera plus de soins, et c'est ce qui importe vraiment. » **Jane Sinclair**, *directrice générale, Services de santé et d'urgence, comté de Simcoe*

5. Assurer un leadership efficace et responsable

Les dirigeants locaux, comme les administrateurs, les directeurs médicaux et les directeurs des soins, jouent un rôle crucial dans la création d'une culture en milieu de travail et dans la promotion d'un milieu de travail axé sur la collaboration, sur le travail d'équipe et sur une philosophie cohérente de soins. De nombreux foyers font partie d'une organisation plus importante qui possède plusieurs foyers et parfois d'autres services connexes, comme un vaste campus de soins. Dans ces cas, il y a d'autres dirigeants, comme des conseils d'administration, des dirigeants d'entreprise ou de siège social, qui ont également une incidence importante au niveau local. Un leadership efficace et responsable en soins de longue durée est essentiel pour appuyer les initiatives de dotation, mettre en œuvre le changement de culture nécessaire et veiller à ce que les résidents aient une meilleure qualité de vie et reçoivent des soins de meilleure qualité.



Mesure prise :

Augmentation du personnel infirmier praticien*

Le gouvernement met en œuvre la phase trois de l'Initiative de recrutement du personnel infirmier praticien traitant dans les foyers de soins de longue durée, qui fournit le financement annualisé nécessaire au recrutement d'une quinzaine de membres du personnel infirmier praticien supplémentaires dans le secteur.



Mesure prise :

Soutien aux directeurs médicaux

Le Ministère a travaillé avec les intervenants à l'élaboration d'un guide visant à clarifier le rôle et les responsabilités des directeurs médicaux actuels et à les aider à se préparer et à réagir aux prochaines vagues de COVID-19.

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*



Mesure à prendre :

Clarifier le rôle du directeur médical et évaluer le besoin en personnel infirmier praticien*

Le Ministère travaillera avec des partenaires du secteur pour clarifier le rôle des postes de direction clés, y compris les administrateurs et les directeurs médicaux, et pour examiner le besoin accru en personnel infirmier praticien.



Mesure à prendre :

Intégration des postes de direction, formation et soutien continus

Le gouvernement travaillera de concert avec les partenaires du secteur pour améliorer l'intégration et la formation que les dirigeants travaillant dans le secteur des soins de longue durée (médicaux et autres) doivent suivre. Les sujets pourraient comprendre la prévention et le contrôle des infections, la planification des mesures d'urgence, la philosophie de soins, les principes de soins gériatriques et les ressources humaines.

Perspective du secteur

« Grâce à plus de 20 ans d'expérience dans la prestation de formation aux nouveaux dirigeants et aspirants-dirigeants en soins de longue durée dans le cadre de notre Programme de leadership des administrateurs, nous savons qu'un leadership administratif et clinique efficace est essentiel pour faire des soins de longue durée un meilleur endroit où vivre et travailler. Des dirigeants bien préparés peuvent saisir les occasions de relever les défis d'aujourd'hui, tout en inspirant leurs équipes à envisager et à s'investir dans l'avenir des soins aux personnes âgées. » **Lisa Levin**, directrice générale, *AdvantAge Ontario*

* *Recommandation de l'étude sur les effectifs*

6. Mesurer le succès

La réussite de la mise en œuvre de ce plan de dotation exigera un effort continu et concerté, ainsi qu'une capacité d'adaptation au besoin. Des mesures régulières seront nécessaires pour veiller à ce que la province atteigne ses objectifs, et ce, de manière à suivre les progrès dans l'ensemble du secteur. Au besoin, le gouvernement élaborera de nouvelles tactiques et « corrigera le cap » en cours de route.



Mesure immédiate :

Solution améliorée de collecte des données

Le Ministère examinera et améliorera le sondage actuel sur la dotation en personnel des foyers de soins de longue durée et encouragera une plus grande participation. À l'heure actuelle, un rapport annuel sur la dotation est exigé dans l'entente de services entre les foyers de soins de longue durée et les réseaux locaux d'intégration des services de santé et de Santé Ontario.



Mesure immédiate :

Mesure des résultats du plan

Le Ministère travaillera avec les intervenants du secteur à la finalisation des résultats et des indicateurs qui permettront de mesurer la réussite du plan. Cela pourrait comprendre le niveau de soins directs fournis par fonction et la satisfaction des résidents, de leur famille et du personnel.



Mesure à prendre :

Évaluation de la réussite du plan et rapport public

Le Ministère rendra compte publiquement des cibles et des résultats chaque année, et évaluera officiellement les progrès du plan au cours des années suivantes.

Cadre de qualité

L'augmentation des niveaux de dotation est un élément crucial de l'amélioration des soins de longue durée. L'amélioration générale et durable des résultats pour les résidents exige *la création d'une culture systémique d'amélioration continue de la qualité axée sur les résultats pour les résidents*. Pour bâtir cette culture, le Ministère communiquera avec les résidents et leurs familles afin de comprendre ce que signifie pour eux la qualité de vie et la qualité des soins. En nous appuyant sur leurs points de vue, nous allons mettre en place, en collaboration avec le secteur et des experts, un nouveau cadre de qualité et des mesures du rendement qui orienteront la surveillance et l'amélioration de la qualité dans les foyers de soins de longue durée.

Collaborer afin d'opérer un changement significatif

Pour être en mesure de réaliser sa vision, il est important pour le gouvernement de savoir à quoi ressemble la réussite. La réussite représente un secteur de soins de longue durée digne du 21^e siècle et axé sur les besoins des résidents qui offre un accès à des soins de la plus haute qualité aux personnes les plus vulnérables, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin.

Le Plan de dotation dans le secteur des soins de longue durée, et les initiatives qui y sont liées, entraînera des améliorations historiques de la qualité de vie et des soins pour les résidents, un recrutement et un maintien en poste accrus du personnel dans les soins de longue durée, et la confiance accrue du public à l'égard

du fait que les résidents vivent de manière sécuritaire et confortable dans les foyers de soins de longue durée.

Pour surmonter les défis actuels et de longue date dans le domaine des soins de longue durée, il faudra un effort soutenu au cours des années à venir et une étroite collaboration entre tous les partenaires. La province demande aux partenaires du secteur de travailler en collaboration et d'apporter les changements cruciaux qui ne peuvent se produire que sur le

terrain. Le gouvernement sait que ces problèmes existaient, et a commencé à s'y attaquer avant la pandémie de COVID-19. Leur résolution exigera toutefois des efforts collectifs soutenus au fil du temps.

Perspective du secteur

« La crise de la dotation en personnel est un défi intersectoriel à multiples facettes qui nous obligera tous — les parties prenantes en soins de longue durée et le gouvernement, ainsi que les partenaires des secteurs du système de santé, du travail et de l'enseignement supérieur — à travailler ensemble pour nous assurer que nous pouvons répondre aux besoins des résidents des foyers de soins de longue durée de l'Ontario aujourd'hui et à l'avenir. »

Donna Duncan, directrice générale, Ontario Long Term Care Association

Le plan ambitieux que le gouvernement a présenté cible des problèmes systémiques et profondément enracinés. En réglant les problèmes de dotation, la province améliorera la qualité des soins offerts aux résidents, accroîtra les capacités de recrutement et de maintien en poste des candidats de haut calibre des foyers afin d'éliminer les pénuries et offrira une expérience de travail améliorée au personnel.

En travaillant ensemble avec tous les partenaires, la vision pour les résidents en soins de longue durée pourra être concrétisée, pour faire en sorte que les foyers de soins de longue durée deviennent un meilleur endroit où vivre et travailler.

Annexe : Progrès réalisés jusqu'à maintenant

L'Ontario est la seule province au Canada à avoir un ministère des Soins de longue durée, créé en 2019 pour s'attaquer aux problèmes systémiques de longue date qui existent depuis des décennies.

Le gouvernement prend des mesures pour créer un secteur des soins de longue durée digne du XXI^e siècle, comprenant un investissement de 1,75 milliard de dollars pour créer 30 000 places en soins de longue durée modernes sur 10 ans, offrant aux résidents une moyenne de quatre heures de soins directs quotidiens, la plus élevée au pays, et veillant à ce que les foyers de soins de longue durée offrent aux personnes les plus vulnérables un milieu confortable et sécuritaire où vivre.

La COVID-19 a créé des défis sans précédent dans le secteur des soins de longue durée et d'autres secteurs de la santé. Elle a touché les résidents et le personnel des foyers de soins de longue durée de façon disproportionnée. Dès le début de cette pandémie, la priorité absolue du gouvernement a été et demeure de protéger la santé, la sécurité et le bien-être des résidents les plus vulnérables et des membres du personnel héroïques qui s'occupe d'eux.

Le 17 mars 2020, l'Ontario a déclaré la province en état d'urgence. Le gouvernement a agi rapidement et a réagi rapidement aux éclosions et pour soutenir tous les foyers de soins de longue durée, les résidents et le personnel, émettant plusieurs ordonnances d'urgence, documents d'orientation et directives provinciales, qui ont joué un rôle essentiel dans la réaction à cette situation à l'évolution rapide.

Les mesures précises comprennent les suivantes :

- Le 31 janvier 2020, le secteur des soins de longue durée a reçu le premier guide, qui a depuis été mis à jour de manière continue.

- Des mesures améliorées ont été mises en place pour faire respecter la distanciation physique et mettre en œuvre un décret temporaire qui donne aux foyers la souplesse dont ils ont besoin pour déployer le personnel au moment et à l'endroit où ils en ont le plus besoin.
- [Le gouvernement a fourni des directives](#) axées sur la sécurité des résidents, ce qui a eu pour effet de limiter rapidement et de façon décisive la circulation des personnes entrant et sortant des foyers.
- Il a permis aux hôpitaux, aux unités de santé publique et au secteur des soins à domicile de déployer des professionnels de la santé dans les foyers qui connaissaient des pénuries de personnel critiques.
- 3 février 2020 — Le ministère de la Santé a publié des lignes directrices sur la prévention et le dépistage de la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée.
- 9 mars 2020 — Le ministère des Soins de longue durée a publié des lignes directrices à l'intention de tous les exploitants de foyers de soins de longue durée pour qu'ils procèdent activement au contrôle de tous les visiteurs, résidents, patients réadmis et résidents de retour dans les foyers de soins de longue durée.
- 16 mars 2020 — [Le médecin hygiéniste en chef a émis des lignes directrices](#) à l'intention de tous les foyers de soins de longue durée de l'Ontario pour permettre seulement aux visiteurs essentiels d'y accéder jusqu'à nouvel ordre. Les visiteurs essentiels sont ceux qui visitent des résidents très malades ou qui ont besoin de soins de fin de vie.
- 20 mars 2020 — [Le ministère des Soins de longue durée a modifié le règlement](#) afin de permettre une plus grande souplesse en matière de dotation, ce qui a facilité l'embauche de personnel qualifié et permis aux foyers d'accorder la priorité aux compétences là où elles sont le plus nécessaires. Ces mesures ont permis aux foyers d'accueillir rapidement un plus grand nombre de nouveaux employés, de prévenir d'éventuelles pénuries de personnel et de permettre aux membres du personnel de consacrer plus de temps aux soins directs aux résidents.

- 22 mars 2020 — Le médecin hygiéniste en chef a émis une directive à l'intention des foyers de soins de longue durée pour qu'ils mettent immédiatement en œuvre des mesures de précaution et des procédures pour les absences de courte durée afin de rendre visite à des membres de la famille et à des amis. En vertu de cette directive, afin de réduire au minimum le risque d'exposition à la COVID-19, les résidents ne sont pas autorisés à sortir de la maison (sauf sur la propriété de la maison) et, dans la mesure du possible, des mesures sont mises en place pour que les membres du personnel limitent le nombre de lieux où ils travaillent.
- 23 mars 2020 — [Le ministère des Soins de longue durée a émis un décret temporaire](#) pour les foyers de soins de longue durée afin d'accroître la souplesse en matière de dotation, ce qui a permis aux foyers d'intervenir, de prévenir et de réduire une éclosion de COVID-19.
- 30 mars 2020 — Le médecin hygiéniste en chef a émis une directive pour que les foyers de soins de longue durée procèdent immédiatement à un dépistage plus énergique – deux fois par jour – du personnel, des visiteurs essentiels et des résidents. L'orientation comprend des directives rigoureuses pour le personnel et les résidents, la limitation du nombre de lieux de travail du personnel, les tests de dépistage de la COVID-19 et le plus récent protocole de gestion de l'éclosion, entre autres directives essentielles.
- 15 avril 2020 — Le ministère des Soins de longue durée a émis un troisième décret d'urgence qui garantit que les employés des foyers de soins de longue durée ne travaillent que dans un seul milieu de soins de santé, qu'il s'agisse d'un foyer de soins de longue durée, d'une maison de retraite ou d'un autre établissement de soins de santé, afin de contribuer à limiter la propagation de la COVID-19. [Ressources supplémentaires et calendrier](#).
- Dans l'[Énoncé économique du printemps de mars](#), le gouvernement a investi 243 millions de dollars en fonds d'urgence pour couvrir les coûts associés au dépistage, à l'augmentation du personnel pour soutenir la lutte contre les

infections, à la capacité d'urgence, aux fournitures et à l'équipement afin d'aider le secteur à s'attaquer à la COVID-19 et à protéger nos personnes les plus vulnérables.

- Le [Plan d'action contre la COVID-19 pour les foyers de soins de longue durée](#) a été mis en œuvre afin de créer une feuille de route et de renforcer la protection des résidents et du personnel des établissements de soins de longue durée. Le plan d'action comprenait des mesures énergiques pour des tests, un dépistage et une surveillance plus poussés, ce qui a permis de soumettre presque tous les résidents et le personnel des foyers de soins de longue durée à des tests de dépistage de la COVID-19.
- Il a été demandé aux Forces armées canadiennes de fournir un soutien temporaire dans sept foyers de soins de longue durée afin d'assurer la sécurité continue des résidents et de maintenir des niveaux de dotation efficaces.
- Instauration de la rémunération temporaire en cas de pandémie le 25 avril 2020 pour aider le personnel de première ligne qui a affronté de graves défis en milieu de travail et qui était exposé à un risque accru pendant l'écllosion de COVID-19. Les travailleurs admissibles en soins de longue durée ont reçu des paiements supplémentaires de 4 \$ l'heure en plus de leur salaire habituel. De plus, les travailleurs admissibles qui ont travaillé 100 heures ou plus au cours de périodes désignées de quatre semaines ont reçu 250 \$ par période de quatre semaines, jusqu'à concurrence de 1 000 \$. Environ 100 000 membres du personnel à temps plein, à temps partiel, occasionnel, clinique et de soutien en ont bénéficié et cette mesure a été en vigueur pendant 16 semaines, du 24 avril 2020 au 13 août 2020.
- En mai, des solutions de rechange en matière de soutien à la gestion d'hôpitaux locaux ont été mises en œuvre dans 20 foyers de soins de longue durée pour les aider à réagir aux écllosions de COVID-19 et à les gérer. Les foyers sont également partenaires des hôpitaux locaux, de sorte qu'en cas d'écllosion, il y a un soutien supplémentaire pour les aider à contenir la propagation de COVID-19 et à revenir à leurs activités habituelles.

- Réalisation d'évaluations de l'état de préparation du secteur pour aider les foyers de soins de longue durée à prévenir et à gérer les urgences et les éclosions en prévision des prochaines vagues de COVID-19. Les foyers de soins de longue durée ont été encouragés à travailler avec leurs partenaires (p. ex., les hôpitaux et les bureaux de santé publique) et les régions de Santé Ontario pour mener des exercices d'évaluation de la préparation afin de cerner les lacunes dans la planification de l'état de préparation.
- Investissement de plus d'un demi-milliard de dollars en fonds supplémentaires pour protéger nos aînés les plus vulnérables et ceux qui s'occupent d'eux pendant la deuxième vague de COVID-19. Cela faisait partie du plan provincial de préparation à la COVID-19 de l'automne – [Assurer la sécurité des Ontariennes et des Ontariens :Se préparer aux prochaines vagues de la COVID-19](#) – éclairé par les thèmes clés qui sont ressortis des évaluations de l'état de préparation du secteur – comme les défis en matière de dotation, l'importance de la prévention et du contrôle des infections et le renforcement des partenariats.
- [Mise sur pied d'une commission indépendante](#) qui enquêtera sur la façon dont la COVID-19 s'est répandue dans les foyers de soins de longue durée, la mesure dans laquelle les résidents, le personnel et les familles ont été touchés par ce phénomène, ainsi que les mesures prises par la province et d'autres intervenants pour prévenir, restreindre et freiner la propagation du virus. La commission offrira des conseils sur la façon de mieux protéger les résidents et le personnel des foyers de soins de longue durée contre d'éventuelles éclosions.
- Instauration d'une augmentation de salaire temporaire de 3 \$ l'heure pour environ 50 000 travailleurs admissibles qui offrent des services de soutien à la personne financés par le secteur public dans le domaine des soins de longue durée, à compter du 1er octobre 2020.



**Un meilleur endroit
où vivre et travailler**

Plan de dotation pour les soins de
longue durée de l'Ontario 2021-2025